

Rivière Alex (Saint-Ludger-de-Milot)

Situation géographique

À 70 km au Nord est du lac Saint-Jean, la rivière Alex prend sa source au lac Alex, puis rejoint le lac aux Grandes Pointes. La rivière coule ensuite vers le sud sur 7 km jusqu'au lac à Dîner. Cette section contient des rapides et pourrait faire l'objet d'un futur relevé. De la décharge du lac à Dîner, la rivière Alex dévale sur une distance de 30 km jusqu'à son confluent avec la rivière Pérignonka.

Cartes Topographiques

22E/04 Lac aux Grandes Pointes

22D/13 Rivière Alex

Période navigable

Au printemps jusqu'à la fin juin, ou après des pluies abondantes.

Qualité du milieu

Quelques chalets au lac à Dîner. Par la suite la rivière est sauvage sur 8 km jusqu'au confluent de la rivière des Aigles. Eau limpide et probablement potable.

Difficulté

Intermédiaire, cotation R2

Longueur du présent relevé : 17 km

Aucun portage

Durée : 4 heures

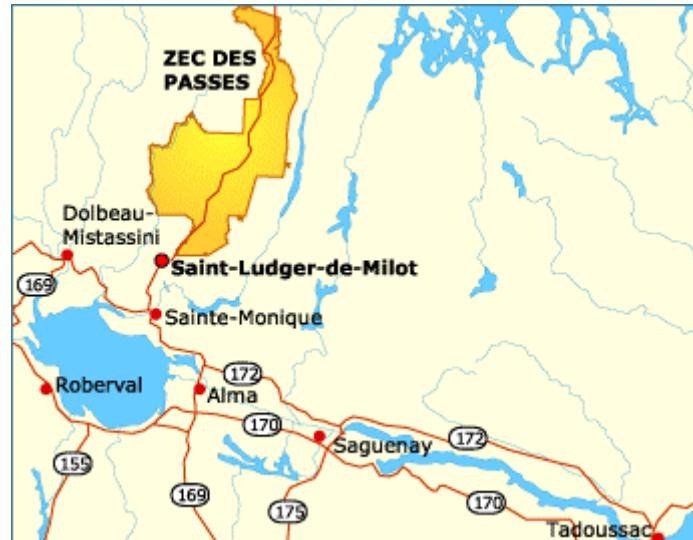
Campements

Aucun site relevé.

Accès

- Autoroute 40 est jusqu'à Québec;
- route 175 nord jusqu'à Chicoutimi;
- prendre la route 172 nord jusqu'à Alma;
- ensuite la route 169 nord jusqu'à Sainte-Monique;
- après avoir traversé la rivière Pérignonka, tourner à droite sur le rang des Crêpes, puis rouler environ 6 km;
- tourner à droite sur la route de Milot, et continuer jusqu'au village Saint-Ludger-de-Milot;
- au centre du village, tourner à droite sur la route de la rivière Milot, puis tourner à gauche sur le chemin des Passes Dangereuses;
- le poste d'accueil est à moins d'un kilomètre.

Le poste d'accueil de la ZEC des Passes est situé à 80 km de Chicoutimi. La ZEC des Passes existe depuis 1978. Elle a été créée à la suite de l'abolition des droits de coupe exclusifs. Elle est située au nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa superficie est de 1491 km².



Navette

Du poste d'accueil de la ZEC des Passes (situé au km 0) :

- rouler 8 km vers le nord jusqu'à une fourche à droite;
- prendre cette fourche et rouler 200 m jusqu'au pont qui enjambe la rivière Alex, c'est le point de sortie suggéré.

Pour se rendre au point de départ :

- reprendre la route principale en direction Nord;
- rouler 12 km jusqu'au environ du km 20 tel qu'indiqué sur les affiches;
- tourner à droite sur un petit chemin, puis rouler 500 m jusqu'aux chalets sur le bord du lac à Dîner. Mettre à l'eau à cet endroit.

Description

L'enregistrement est obligatoire au poste d'accueil de la ZEC des Passes. Il faut débourser 6\$ pour pouvoir circuler à l'intérieur de la ZEC. Le chemin forestier des Passes Dangereuses est une vraie autoroute très large où circule d'immenses camions chargés de bois. Des affiches très visibles indiquent le kilométrage à tous les 2 km. Lors du relevé, les 6 km de lacs ont été rapidement parcourus avec un vent favorable du nord. Un barrage de bois de 1 m de hauteur après un virage en S annonce la fin de la suite de lacs et le début de la section de rapides intéressants et presque ininterrompus sur 8 km.

Un mince filet d'eau uniforme permet de sauter facilement le barrage au centre en glissant sur les billes de bois. Le relevé a été fait sans la carte topographique. Par conséquent, la position des rapides sur la carte est approximative, puisque le tout a été reconstitué tant bien que mal à partir des divers repères géographiques. Après 500 m d'eau vive et de R1 surgit un court R3 de 50 m. Le prochain 500 m de R1 et R2 mène à deux petits S3 de 1 m chacun, qui s'enfilent facilement après une reconnaissance des goulots les plus prometteurs.

Suit un passage excitant R3 de 100 m qui se termine dans un virage sur la droite. Les 5 km suivants sont une succession de R1 et R2, dont 2 longs R2 de 500 m chacun.

À 1 km avant la jonction avec la rivière des Aigles, on retrouve une section excitante de R3 d'environ 200 m, suivie d'un dernier R2 de 100 m.

C'est la fin des rapides, lorsqu'un premier chalet apparaît dans un virage vers la gauche. L'eau vive nous entraîne doucement jusqu'à l'embouchure de la rivière des Aigles.

De là, 2,5 km de planiol nous sépare du point de sortie suggéré au pont du km 8.

Réalisation - Distribution

Relevé

André Faubert, 22 juillet 2004

Niveau haut, débit d'environ $10 \text{ m}^3/\text{s}$

Cartes de base

Copyright Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

Cartographie/Mise-en-page

André Faubert, Charles Leduc, août 2004

Distribution

Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur www.cartespleinair.org.

Contribution suggérée au :

Fonds pour la Préservation des Rivières

Fédération de Canot et de Kayak du Québec

www.canot-kayak.qc.ca ou +1.514.252.3001

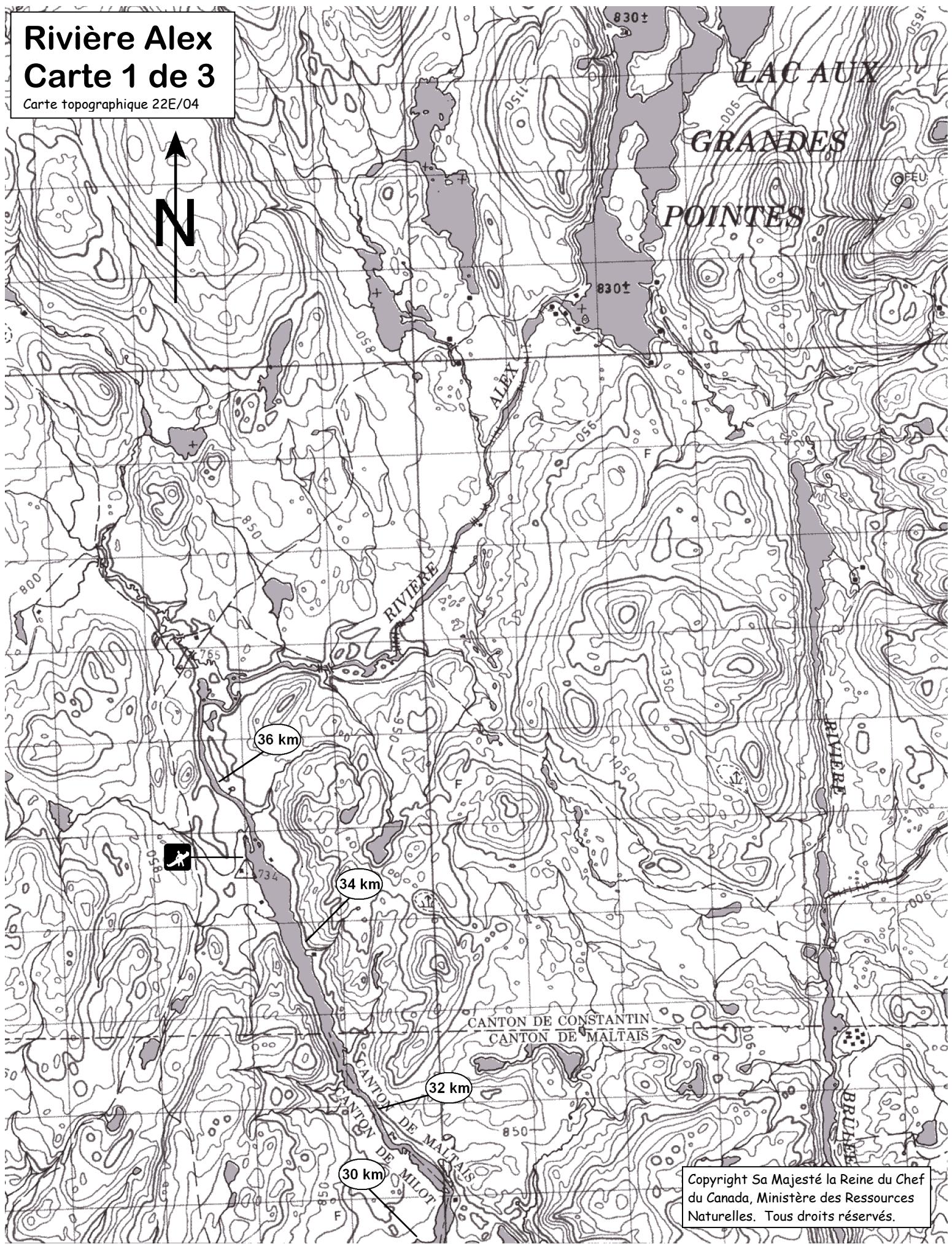
Avertissement

Cette carte a été produite bénévolement par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Rivière Alex

Carte 1 de 3

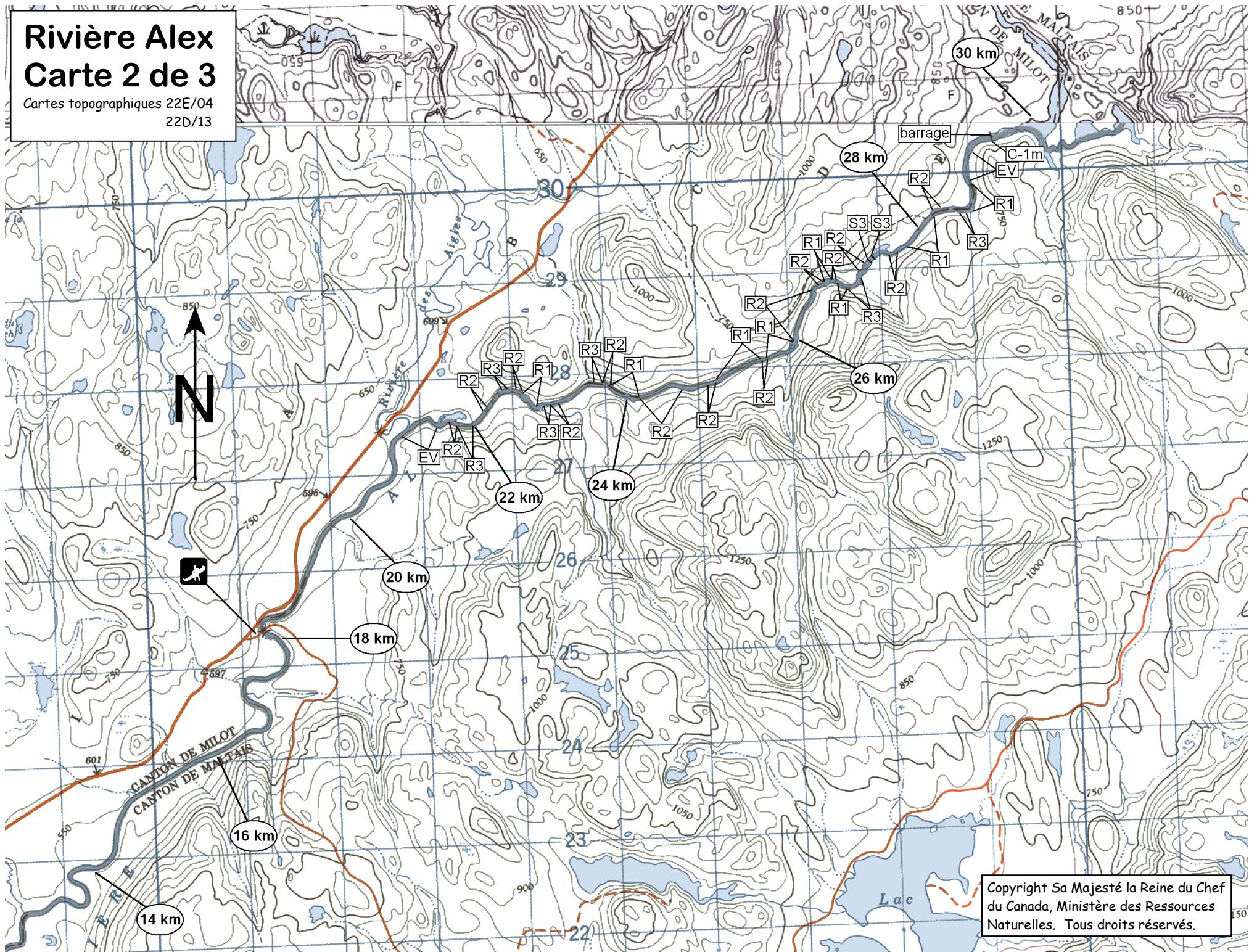
Carte topographique 22E/04



Rivière Alex

Carte 2 de 3

Cartes topographiques 22E/04 22D/13



Rivière Alex

Carte 3 de 3

Carte topographique 22D/13

SECTION NON RELEVÉE

